

# **Les problèmes de droits de l'homme posés par le développement hydro-électrique au Cambodge sont portés devant les Nations Unies**

Mardi 13 janvier 2015  
Phnom Penh, Cambodge.



*A boat transports goods on  
the Sesan River in Cambodia*  
International Rivers

Des groupes internationaux et cambodgiens ont déposé une plainte aujourd'hui auprès du rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme au Cambodge pour exprimer leur inquiétude sur des violations des droits de l'homme liées à deux projets de barrages hydro-électriques au Cambodge. La plainte met en lumière le barrage Bas Sesan 2, actuellement en construction dans la province Stung Treng, et le barrage Stung Cheavy Areng dans la province Koh Kong, qui serait près d'être approuvé. La plainte demande au rapporteur spécial de procéder à une enquête et de remédier au plus vite aux violations actuelles ou imminentes des droits de l'homme en relation avec ces projets. Des récentes études menées par les promoteurs de barrage du Bas Sesan 2 (LS2) soulèvent des inquiétudes concernant des actions de pression et d'intimidation en direction des villageois

pour qu'ils donnent leur approbation aux résultats des études et aux plans de relocalisation qui concernent 5000 personnes. « Des milliers de vies vont être détruites par ce projet. En dépit de ses impacts graves, il n'y a eu aucune transparence dans le processus de décision ni de réelle consultation des communautés pour qu'elles puissent exprimer leurs problèmes » a déclaré Meach Mean, coordinateur du réseau de protection des rivières 3S (3SPN), une organisation qui travaille sur le terrain avec les communautés touchées. « Etant donné que les populations impactées par le projet sont en grande partie autochtones, leur consentement aurait du être un préalable à la décision du gouvernement de le mettre en œuvre. »

La plainte exprime aussi des inquiétudes concernant les graves répercussions sur l'environnement que le barrage LS2 va causer au Cambodge et dans la région`. Le barrage va réduire la biomasse de poissons de 9,3 % dans tout le bassin du Mekong et dans le lac Tonle Sap et mettre en danger plus de 50 espèces de poissons. De plus, les changements importants dans les courants et les alluvions du Mekong et de ses affluents vont porter atteinte aux moyens de subsistance basés sur la pêche et l'agriculture, aussi loin en aval que le delta du Mekong au Vietnam.

« Le projet LS2 va mettre en danger la sécurité alimentaire de centaines de milliers de personnes au Cambodge et dans les pays voisins. », a déclaré Ame Trandem, directeur du programme du Sud Est asiatique à International Rivers. « La pêche en eau douce représente la première source de protéines alimentaires et les pertes dans ce secteur vont avoir des conséquences graves et généralisées sur la santé et l'alimentation, ce qui va saper les efforts de développement dans la région. Comme c'est l'un des barrages les plus importants de la région et que les droits des populations touchées ne sont pas respectés, il est clair que ce projet devrait faire l'objet d'une étude approfondie et être annulé. »

S'il est mis en œuvre, le barrage Stung Cheavy Areng va déplacer approximativement 1500 autochtones de la vallée Areng, qui habitent cette région depuis 600 ans, et détruire leurs traditions et leur culture. Le projet devrait produire peu d'électricité au prix

d'énormes couts environnementaux, ravageant des écosystèmes uniques et des espèces sauvages rares menacées d'extinction dans une vallée jusqu'alors intacte, environnée de forêts protégées dans les montagnes Cardamom.

« Les communautés Areng n'appuient pas ce projet », a déclaré Lyneth Sar, assistant juridique du Samreth Law Group. « Le gouvernement ou les sociétés promotrices ne leur ont donné aucune information ou possibilité de dialogue. En tant que peuples autochtones, ils ont droit à une procédure de consentement préalable, libre et éclairé conformément au droit international, et ils ont activement défendu leurs droits en manifestant pacifiquement. ».

Le gouvernement cambodgien est en train d'accélérer le développement de l'énergie hydro-électrique dans le pays, avec un grand nombre de barrages déjà réalisés et bien d'autres en projet. Si les barrages hydro-électriques peuvent apporter des bénéfices économiques, entre autres, ils comportent aussi des risques importants.

Le Cambodge manque actuellement d'un cadre juridique adapté au développement de projets hydro-électriques de grande ampleur », selon les mots de Maureen Harris, conseillère juridique auprès de EarthRights International. « Cela inclut en particulier les mesures de protection sociale et de sauvegarde de l'environnement essentielles pour se protéger des répercussions potentiellement dévastatrices sur l'environnement et les droits de l'homme. Le gouvernement cambodgien et les promoteurs de projets doivent s'assurer que de telles garanties sont en place et font l'objet d'une approbation avant de prendre des décisions ou de mettre en œuvre ces projets à risque comportant des dommages potentiels. Nous espérons que cette plainte auprès des Nations Unies va amener le gouvernement cambodgien à prendre des mesures de nature à garantir que seuls soient construits les projets de barrage qui respectent les droits des populations touchées. »

Source : International Rivers

Traduction pour le GITPA par Véronique Hahn de Bykhovetz